

Communiqué de presse

Paris, le 17 juin 2021

Grégoire Vuarlot est nommé Directeur du Contrôle des Pratiques Commerciales de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) à compter du 21 juin

Grégoire Vuarlot, 48 ans, diplômé de Sciences Po Paris, est entré à la Banque de France en 1997. Après un passage par l'Inspection générale, il a notamment occupé les fonctions de responsable d'un service de supervision bancaire et de directeur adjoint des contrôles spécialisés et transversaux en assurance. Depuis 2016, il était chef de mission en contrôle sur place banque et assurance pour l'ACPR et la BCE et responsable d'une activité de médiation en assurance-crédit, consécutivement au premier confinement.

Il succède à Nathalie Beaudemoulin Mouratille, Directrice du Contrôle des Pratiques Commerciales de l'ACPR depuis 2018, devenue Contrôleuse Générale Adjointe de la Banque de France.



À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/> et <https://www.abe-infoservice.fr/>

Contact Presse :

Unité Communication de l'ACPR - Email : presse@acpr.banque-france.fr - 01 42 44 72 76